

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (Article L 920-1 du code du travail)

Entre les soussignés :

- 1) (Raison sociale de l'organisme de formation) :
Enregistré sous le numéro (déclaration d'activité) :
- 2) (Désignation de l'entreprise)
Représentée par

Est conclue la convention suivante, en application des dispositions du livre IX du Code du Travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de la formation professionnelle tout au long de la vie.

ARTICLE 1er : Objet de la Convention

L'organisme organisera l'action de formation suivante :

- Intitulé du stage :
- Objectifs :
- Programmes et méthodes (annexe 1)
- Type d'action de formation (au sens des articles L 900-2 et L 900-6 du Code du Travail) :
- Dates :
- Durée :
- Lieu :

ARTICLE 2 : Effectif formé

L'organisme accueillera les personnes suivantes (noms et fonctions) (annexe 2)

ARTICLE 3 : Dispositions financières

En contrepartie de cette action de formation, l'employeur s'acquittera des coûts suivants :

Frais de formation : coût unitaire H.TX.....stagiaire(s) =€. H.T.

Frais de restauration : coût unitaire H.TXstagiaire(s) =€. H.T.

Et/ou d'hébergement

Soit un total de€.H.T.

Sommes versées par l'entreprise à titre d'acomptes (éventuellement) :€.H.T.

Sommes restant dues :€.H.T.

T.V.A. (19,60%)

TOTAL GENERAL€.

ARTICLE 4 : Modalités de règlement

Le paiement sera dû à réception de la facture.

A régler : par chèque bancaire, postal

ARTICLE 5 : Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L 991-6 du code du travail, il est convenu entre les signataires que faute de réalisation totale ou partielle de la formation,

l'organisme prestataire devra rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

ARTICLE 6 : Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal desera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, àle.....

Pour l'Entreprise,
(nom et qualité du signataire)
signature et cachet

Pour l'organisme,
(nom et qualité du signataire)
signature et cachet

ANNEXES A LA CONVENTION

Annexe 1 : programme de l'action réalisée

Annexe 2 : liste des stagiaires (noms et fonctions)

(*) les conventions de formation sont à signer en direct avec une entreprise. **Ce modèle de convention est donné à titre d'exemple.** Il intègre les mentions qui doivent obligatoirement figurer dans un tel document (article L 920-1 du code du travail). Les parties à la convention pourront rédiger à leur façon les clauses proposées dans ce modèle, ou en ajouter de nouvelles et notamment, les contractants sont libres de fixer toutes clauses de dédommagement, de réparation ou de dédit qu'ils jugeraient utiles.